

Déclassement vol professionnel

Par **Elisa91**, le **07/08/2019** à **23:34**

Bonjour

Lors d'un déplacement professionnel en classe affaires mon vol retour a été annulé. Après des heures d'attente et de négociation pour être sûre de repartir d'Inde vers Paris il m'a été proposé un vol avec arrêt à Amsterdam en classe économique au lieu d'un vol direct en affaires. Mécontente j'ai personnellement fait une réclamation auprès de la compagnie qui a bien voulu 6 mois après rembourser le billet de retour. Ce remboursement est pour moi une indemnité vu le désagrément subi. La facture et le remboursement sont à mon nom. Dois-je restituer à mon entreprise ce remboursement sachant que j'ai effectué mon déplacement professionnel ? Merci